

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 8 septembre : l'essentiel à retenir

Parmi les nombreuses délibérations examinées lors du dernier Conseil municipal, **voici quelques sujets à retenir** :

- ◆ Solidarité avec les communes sinistrées : la commune apporte un soutien financier de 1 000 € aux communes touchées par les incendies.
- ◆ Logements vacants : le Conseil municipal a décidé d'instituer, à compter du 1er janvier 2027, la taxe sur la vacance des locaux d'habitation, destinée notamment à encourager la remise sur le marché des logements durablement vacants.
- ◆ La médiathèque au Vieux Château : le projet de rénovation énergétique du bâtiment destiné à accueillir la future médiathèque se poursuit, avec une demande de 610 835 € de subvention au titre du Fonds vert 2026.
- ◆ Le sentier de la Bourgadine évolue : son tracé sera modifié afin de passer notamment par les jardins de l'EHPAD des Humeaux. La commune sollicite également sa labellisation par le Département de la Vendée.

Envie d'aller plus loin ?

. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 juillet dernier a été adopté lors de la séance du 8 septembre 2026. Pour le consulter, [cliquez ici](#).

. La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 8 septembre 2026 est également consultable sur le site de la Commune, [en cliquant ici](#).



Participez à la vie de votre commune

Le 15 septembre approche ! **Avez-vous pensé à vous inscrire à l'un ou maximum 3 comités de votre choix ?** Vous impliquer dans la vie locale et contribuer aux projets de Bournezeau est un souhait, il vous est possible de rejoindre les élus. Pour cela :

📍 Découvrez les différentes commissions sur le site de la commune : <https://bournezeau.fr/fr/rb/1319424/commissions-municipales-63>

📧 Pour vous inscrire, contactez la mairie à mairie@bournezeau.fr ou par courrier en indiquant vos nom et prénom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre adresse électronique. **Inscription possible jusqu'au 15 septembre.**

Votre participation est précieuse pour faire vivre et évoluer notre commune !

Collecte des vêtements usagés

La collecte des textiles (vêtements, linge de maison et chaussures) assurée par Le Relais Atlantique reste actuellement interrompue.

Cette situation fait suite aux difficultés rencontrées par les acteurs de la filière textile au niveau national.

Que faire de vos textiles ?

. Conservez vos vêtements, chaussures et linge de maison à votre domicile en attendant la reprise du service, prévue à partir d'octobre selon Trivalis. Si cela ne vous est plus possible, le dépôt de vêtements usagés est autorisé à la déchèterie de Chantonay dans la catégorie des déchets ultimes.

. Ne déposez pas de sacs au pied des bornes de collecte : ils ne seront pas ramassés.

 **Les dépôts au pied des bornes constituent des dépôts sauvages.** Les personnes responsables devront s'acquitter des frais liés à l'enlèvement des déchets ainsi qu'à la remise en état des lieux.

. Ne jetez pas vos textiles avec les ordures ménagères ni dans les bacs destinés aux emballages.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Travaux rue de l'Église : perturbation de la circulation

Du 14 au 18 septembre, dans le cadre des travaux de l'église nécessitant l'installation d'une nacelle, **la circulation sera temporairement interdite**  **rue de l'Église**. Une déviation sera mise en place par la rue du Centre.

Limitation des usages de l'eau : les restrictions restent en vigueur

Malgré la baisse des températures observée ces dernières semaines, les restrictions concernant l'usage de l'eau demeurent en vigueur. **La Vendée est actuellement placée en vigilance « 3 - Alerte renforcée ».**

Qu'est-ce que cela signifie ?

Des mesures de limitation des prélèvements à partir du réseau d'eau potable sont actuellement en place.

Pour connaître précisément les restrictions applicables, consultez le site VigiEau :  <https://vigieau.gouv.fr/>

 Les économies d'eau sont l'affaire de tous. Chacun peut agir au quotidien en adoptant des gestes simples permettant de réduire sa consommation d'eau tout au long de l'année.

Ensemble, préservons cette ressource précieuse et contribuons à la protection de notre environnement.

43ème édition des Journées européennes du patrimoine

La commune de Bournezeau s'associe à cet événement pour vous proposer une journée placée sous le thème de la photographie, à l'occasion de son bicentenaire.

 **le dimanche 20 septembre 2026, sur le site du Vieux Château à Bournezeau**

Au programme :

Exposition photographique

Plongez dans l'univers captivant de la photographie avec Jean-Paul Senez.

De 15 h à 17 h : **Collecte lumineuse**

Organisée par le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonay, cette collecte invite les habitants à déposer un objet en cristal ou en verre et à se faire prendre en photo en présence de Valérie Menuet, artiste plasticienne qui réalisera ensuite les luminaires de la future médiathèque intercommunale de Chantonay grâce à ces objets récupérés. Plus d'informations : www.paysdechantonay.fr/collecte-lumineuse/

À 16 h : Rencontre avec Jean-Paul Senez

Venez échanger avec lui autour de son exposition et de la photographie en général (dans la grange à charpente remarquable).

Un temps de convivialité viendra clôturer cette journée.

Sur notre territoire, retrouvez le programme des animations proposées sur le Pays de

Chantonnay : <https://www.paysdechantonnay.fr/agenda/> et sur le territoire du bocage vendéen : <https://www.vendeebocage.fr/journees-du-patrimoine/>

Journées Européennes du Patrimoine à l'Abbaye de Trizay

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, **l'Abbaye Sainte-Marie du Gué de Trizay ouvre ses portes les 19 et 20 septembre 2026.**

Au programme : visites guidées, conférences, artisans d'art, parcours interactif, découverte de nouveaux espaces et animations pour toute la famille. Une restauration sur place sera également proposée tout au long du week-end.

👉 Tarif : 5 € (gratuit pour les moins de 16 ans). Plus d'informations : info@abbayedetritzay.com ou au 06.12.03.64.04.

Participez à la Joséphine 2026 !

La Joséphine est un événement 100 % féminin et solidaire, organisé au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Cette manifestation propose une course et/ou une marche de 5 km, accessible à tous, dans une ambiance conviviale et solidaire.

👉 **À Bournezeau** : une marche est organisée le **dimanche 20 septembre 2026** pour toutes celles qui souhaitent participer ensemble à cette édition 2026.

🕒 Rendez-vous à 9h30, place de la Mairie.

Et à La Roche-sur-Yon, la Ville organise la Joséphine le dimanche 4 octobre 2026.

📄 **Comment s'inscrire et participer** à La Joséphine : www.larochesuryon.fr/lajosephine

Lors de votre inscription, vous pourrez choisir : de participer à la marche organisée dans votre commune et/ou à La Roche-sur-Yon et de choisir votre lieu de retrait du tee-shirt et/ou du bracelet.

Alors, tous en rose pour La Joséphine 2026 !

Journée pour le climat 2026 🌱😊

Du 21 au 26 septembre, le Pays de Chantonnay et ses partenaires vous donnent rendez-vous sur le territoire et à la salle Antonia de Chantonnay pour une nouvelle édition des Journées pour le Climat. **La thématique : Végétaliser le Pays de Chantonnay** avec un même fil conducteur : Défi mondial, solutions locales. Pendant cette semaine, venez découvrir, expérimenter, vous informer autour des enjeux de la végétalisation. Retrouvez toutes les infos sur <https://www.paysdechantonnay.fr/actualites/journees-pour-le-climat-2026/>

Projet de territoire 2040 : construisons ensemble le Pays de Chantonnay de demain

Quel Pays de Chantonnay et quelles communes voulons-nous construire pour demain ?

Les communes du pays de Chantonnay engagent une démarche collective pour imaginer leur avenir à l'horizon 2040.

Un Projet de territoire, c'est avant tout une vision partagée de l'avenir. Il doit permettre de réfléchir collectivement à ce que nous souhaitons préserver, renforcer ou faire évoluer pour continuer à faire de nos communes un territoire attractif, vivant, accueillant et durable.

Cette réflexion concerne tout le monde : élus, habitants, associations, acteurs économiques et partenaires locaux. L'objectif est de croiser les regards, les expériences et les idées pour construire ensemble les grandes orientations du territoire pour les prochaines années.

📍 **Un « Café territoire » à Bournezeau**

Pour aller à la rencontre des habitants et recueillir leurs perceptions et leurs idées, nous organisons, en lien avec **la Communauté de communes, une première rencontre à Bournezeau, le vendredi 25 septembre.**

L'équipe de LA, agence de conseil en urbanisme, fondée par le sociologue et urbaniste David Lestoux, sera présente sur le terrain pour échanger directement avec les habitants. Vous pourrez les rencontrer sur le marché et dans les rues de Bournezeau au fil de la matinée et/ou à l'Éco Pain, à partir de 12 h.

Pas besoin de rendez-vous : venez simplement partager votre regard sur le territoire, vos envies, vos idées ou vos préoccupations pour l'avenir.

Votre regard compte. Rendez-vous le 25 septembre à Bournezeau !

Seniors au Pays de Chantonnay

Nous vous rappelons que le CIAS du Pays de Chantonnay propose tout au long de l'année de nombreuses activités dédiées aux personnes de 60 ans et plus, afin de favoriser le bien-être, la prévention santé et le lien social.

 Retrouvez le programme complet des activités organisées **de septembre à décembre 2026**, sur le site de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, [en cliquant ci](#).

 **Plusieurs activités auront lieu à Bournezeau dont une marche contée intergénérationnelle :**

Le 16 septembre après-midi, une balade contée est organisée, conjointement entre l'EHPAD les Humeaux, le Foyer soleil, le centre de loisirs, les Amis de la Bibliothèque et la commune.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES / LOISIRS

Tennis Club Bournezeau : assemblée générale

L'association Tennis Club de Bournezeau vous invite à son assemblée générale, qui se tiendra le **vendredi 11 septembre** à 19 h, au club-house de la salle omnisports.

À l'ordre du jour : le bilan de la saison écoulée ainsi que les projets du club pour la saison à venir.

 Licenciés ou non, vous êtes tous les bienvenus !

Familles Rurales : les "Fun Friday" reviennent !

L'association Familles Rurales de Bournezeau vous informe qu'elle propose des activités les vendredis soirs dans le cadre des "Fun Friday".

 Pour découvrir le programme ou obtenir davantage de renseignements, consultez la plaquette d'information en cliquant sur ce lien : 

<https://drive.google.com/file/d/1ikCf3LcJOBjZu3XdZylLrKGgjFMo6APT/view?usp=sharing>

Apel Ecole Saint André : opération jus de pomme

L'association de l'APEL de l'École Saint André organise une vente de jus de pomme afin de contribuer au financement de projets et à l'amélioration de la vie de l'école et de ses élèves.

 Pour passer commande, rendez-vous sur : <https://www.helloasso.com/associations/apel-saint-andre-bournezeau>

 Dépôt des bouteilles vides : les 2 et 3 octobre

 Retrait des bouteilles pleines : les 16 et 17 octobre

Yoga : reprise des cours saison 2026-2027

L'association Yoganada Vendée vous informe de la reprise de ses cours de yoga à la Maison des Associations, chaque lundi de 19h45 à 21h.

Les personnes intéressées sont invitées à venir découvrir cette activité **à partir du lundi**

14 septembre.

Prévoir un tapis de sol, une tenue souple et venir de préférence avec le ventre léger. Le premier cours est proposé sans engagement. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés.

→ Renseignements par téléphone au 06.14.22.52.90

Association Ginkgo : reprise des cours le 15 septembre

L'association Ginkgo reprend ses activités **à partir du 15 septembre.**

 A la Maison des Associations à Bournezeau :

- . Mardi 10h : Qi Gong (tout public) durée 1h
- . Mardi 11h : Tai Chi 24 postures (débutants) durée 1h
- . Mardi 19h30 : Tai Chi 24 postures (avancés) durée 1h30
- . Jeudi 18h45 : pratique libre (sans enseignant) durée 1h30

 A la salle de motricité de l'école La Courte Échelle :

- . Mercredi 18h : Tai Chi 24 postures (débutants) durée 1h
- . Mercredi 19h15 : Tai Chi 127 postures, durée 1h30

🌟 Envie de découvrir le Qi Gong ou le Tai Chi ? Les deux premières séances pour les débutants sont accessibles sans engagement. Venez essayer et partager un moment de bien-être et d'équilibre.

Pour plus d'informations : par mail associationginkgo@hotmail.fr, par téléphone 06.73.38.74.86, Facebook : association Ginkgo ou Instagram : ginkgo-Bzo.

Ecole de musique : reprise des cours

L'École de musique fera sa **rentrée à partir du lundi 21 septembre.**

Informations : M. Hervé HERLIN au 06.70.28.83.37 ou par mail à herve.herlin@gmail.com

Vélocipèdes : Cyclo-cross

L'association des Vélocipèdes vous informe d'un changement de date concernant le cyclo-cross organisé par les Vélocipèdes de Bournezeau et le Vélo Club Chantonay.

La date a été avancée au **dimanche 22 novembre 2026.**

POUR RAPPEL

Dépôts sauvages : préserver notre cadre de vie est l'affaire de tous

La municipalité souhaite sensibiliser l'ensemble des habitants face à la multiplication des dépôts sauvages constatés sur le territoire de notre commune en particulier aux points d'apports volontaires.

Ces incivilités dégradent notre environnement et représentent une charge considérable pour la collectivité.

Chaque semaine, nos agents des services techniques consacrent plusieurs heures de travail au ramassage et au nettoyage de ces sites. Ce temps précieux, dédié à réparer les négligences de quelques-uns, est autant de temps en moins passé à l'entretien de nos espaces verts, de nos écoles et de nos voiries.

Sur le plan financier, le traitement de ces déchets illégaux génère un surcoût important pour le budget municipal. Cette charge est intégralement supportée par la collectivité, et donc par l'impôt de tous les contribuables.

Pour vous débarrasser de vos déchets, la déchèterie de Chantonay vous accueille au 1 Le Champ Roux, les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h45 (sauf en période estivale du 15/06 au 15/09, du lundi au samedi de 7h30 à 12h30)

Pour rappel, l'abandon de déchets sur la voie publique est interdit. Les auteurs de dépôts de déchets sur la voie publique devront s'acquitter des frais engagés pour l'enlèvement des déchets et la remise en état des lieux.

La propreté de notre commune repose sur l'engagement de chacun . En adoptant

les bons réflexes, nous préservons notre cadre de vie commun et valorisons le travail de nos équipes de terrain.

La municipalité compte sur la responsabilité et le civisme de toutes et tous.

Conférence "Le sommeil, le comprendre pour mieux le trouver" 🧠

Dans le cadre d'une action de prévention à destination des seniors, l'ADMR organise une conférence interactive, animée par une sophrologue, sur le thème du sommeil, le **jeudi 24 septembre**, de 14h30 à 16h, à la salle des 4 Vents à Chantonnay.

Inscription réservée aux personnes de plus de 60 ans : csi.chantonnay@admr85.org ou par téléphone au 02.51.94.31.34.

Lotissement du Haut Bois : lots disponibles à la vente

Trois nouveaux lots sont proposés à la vente sur le lotissement du Haut Bois.

Ces terrains sont destinés soit à la construction d'une résidence principale occupée par l'acquéreur, soit à la réalisation d'un logement destiné à la location en tant que résidence principale.

🗉 Vous retrouverez l'ensemble des informations concernant ce lotissement (règlement, surfaces des lots, tarifs, etc.) sur le [site internet de la commune](#).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme :

📞 02 51 40 71 29 📧 virginie.enfrin@bournezeau.fr

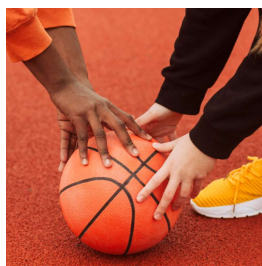
Agenda



11/09/2026

Reprise des cours de gym

SportFit'Bournezeau : Saison 2026/2027



12/09/2026 au 13/09/2026

Gala de basket

organisée par l'association Basket Club Bournezeau



14/09/2026

Reprise des cours de Yoga

organisée par l'association Yogananda Vendée



19/09/2026

Tournoi de palets

organisé par l'association Bournezeau Palet Club 85



19/09/2026 au 20/09/2026

Journée Européennes du patrimoine à l'Abbaye de Trizay

organisées par l'Abbaye Sainte-Marie du Gué de Trizay



20/09/2026

La Joséphine 2026

La Joséphine, c'est LA course 100 % féminine au profit de la Ligue contre le cancer.



20/09/2026

Journées européennes du Patrimoine 2026 (43ème édition)

A cette occasion, la commune de Bournezeau vous donne rendez-vous au parc du vieux château pour mettre à l'honneur la photographie



20/09/2026

Collecte lumineuse

organisée par la communauté de communes du Pays de Chantonay



02/10/2026

Opération jus de pomme

organisée par l'association de l'APEL école Saint André

Rendez-vous avec Monsieur le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur Le Maire, nous vous invitons à **contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous**. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau

 : 02 51 40 71 29  mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Jeudi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

 Site internet : <http://bournezeau.fr>